

Politique régionale de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine lecture





Politique régionale de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine lecture

« Pour sauver les régions rurales,
tant sur le plan de l'économie que sur celui
de la politique, il faut commencer par le
développement culturel de ces régions. »

Fernand Dumont, sociologue
Extrait des actes des États Généraux du monde rural, février 1991.

Rédaction : Yvan Landry
Conception graphique : Azentic
Impression : Imprimerie du Havre
Février 2007

Table des matières

Présentation de M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.	5
Introduction	7
La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7
La portée de la politique	9
Vers une vision régionale	11
Les enjeux régionaux et les constats	14
Premier enjeu : la réussite éducative des jeunes	17
Deuxième enjeu : l'accessibilité aux livres et à la lecture pour les citoyens de tous âges et de toutes conditions	18
Troisième enjeu : l'expansion du lectorat	19
Quatrième enjeu : l'alphabétisation des adultes	20
Cinquième enjeu : le financement des activités et des services relatifs au livre et à la lecture	21
Références bibliographiques	22
Les membres du comité de travail	23

Présentation de M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.



C'est avec fierté et enthousiasme que je présente à la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine la *Politique régionale de la lecture*. Elle constitue un axe majeur non seulement du développement culturel de la région, comme on pourrait le croire, mais aussi de son développement socioéconomique.

En effet, les **habiletés en lecture** et les **habitudes de lecture** d'une personne ont des effets directs et sensibles sur l'estime qu'elle a d'elle-même, sur son employabilité et sur sa contribution dynamique et créative à la vie de sa communauté et de sa région. C'est pourquoi cette politique interpelle toute la population et, à travers elle, toutes les institutions locales ou régionales.

Les Gaspésiens et les Madelinots ont un long chemin à parcourir pour mettre à niveau leurs habiletés et leurs habitudes dans le domaine de la lecture selon les normes québécoises et, par conséquent, pour augmenter leur qualité et leur niveau de vie. Aussi, le Centre régional de services aux bibliothèques publiques, en collaboration avec le Conseil de la culture de la Gaspésie et les Commissions scolaires du territoire, a-t-il fait appel à la Conférence régionale des élu(e)s pour que cette dernière soutienne l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de la lecture. Les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale ont donné leur soutien sans équivoque, estimant que la mise en place d'une telle politique va dans le sens du développement de la région et du perfectionnement des gens qui l'habitent.

En outre, à sa manière, la région s'engage ainsi dans l'actualisation des orientations de la *Politique de la lecture et du livre au Québec* promulguée en 1998 par le ministère de la Culture et des Communications. Qui plus est, fait à notre honneur, nous sommes parmi les premiers, sinon les premiers, à nous doter d'un tel outil. Toutefois, une politique risque de demeurer un recueil de vœux pieux si elle n'est pas actualisée. C'est pourquoi je convie toutes les forces vives du milieu à adopter, dans le cadre de leur mission, **des plans d'action énergiques et réalistes**, inspirés de la vision et des recommandations de cette politique. C'est à la mesure de ces engagements que la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine pourra marquer des progrès significatifs dans le domaine de la lecture et, par le fait même, améliorer son évolution et accroître ce qu'elle en retire.

Bertrand Berger



Introduction

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine regroupe six municipalités régionales de comté (MRC) :

- la Haute-Gaspésie,
- la Côte-de-Gaspé,
- le Rocher-Percé,
- Bonaventure,
- Avignon,
- les Îles-de-la-Madeleine.

En région*, la population du territoire est dispersée le long du littoral de la péninsule (86,8 %) et dans un archipel (13,2 %) (Doc. 1). Traditionnellement, elle vivait de l'agriculture, de la pêche et de la forêt. Ces formes de travail requéraient une faible scolarisation et les apprentissages se faisaient surtout par compagnonnage. Avec le déclin de ces secteurs économiques et la poussée du développement technologique, près de trois quarts des emplois relèvent maintenant du secteur des services.

L'angle d'analyse qui sous-tend notre démarche nous amène à nous intéresser plus particulièrement aux

caractéristiques démographiques ayant une incidence directe ou indirecte sur le comportement du Gaspésien ou du Madelinot en tant que lecteur. C'est ainsi qu'il est utile de mettre en évidence les constats suivants (Doc. 1) :

- La répartition de la population régionale par strates d'âge accuse des écarts importants par rapport à celle de la population du Québec, sauf pour la catégorie des 15-24 ans. (tableau 1)
- Les perspectives démographiques pour la période de 2001 à 2026 prévoient un accroissement de population de 9,3 % au Québec alors qu'au cours de la même période, la région connaîtrait une baisse démographique de 18,3 %.
- La comparaison des données relatives à l'emploi révèle également des différences significatives entre le Québec et la région. (tableau 2)
- En 2004, le revenu personnel moyen d'un Québécois était de 28 595 \$; en région, le revenu moyen était de 19 346 \$, soit de 32,3 % inférieur.

* À moins que le contexte ne l'exige, le mot *région*, employé dans ce document, désignera la Région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

- En 2003, le tiers des habitants âgés de 20 à 44 ans avaient un niveau de scolarité en deçà du certificat d'études secondaires.
- Au Québec, c'est dans la région qu'on note la plus importante diminution quant à lecture de livres au cours de la période de 1979-1999 ^(Doc. 2).
- Alors que le taux moyen de prêts de livres en bibliothèque au Québec est de 3,95 livres par habitant, en région il est de 2,58 livres ^(Doc. 2).
- En 2004, 93,3 % de la population régionale a accès à une bibliothèque publique dans sa localité. Par contre, les heures d'ouverture sont limitées, la moyenne étant de 8 heures par semaine ^(Doc. 11).

On comprendra, ci-dessous, les impacts de ces constats sur les diverses problématiques liées au livre et à la lecture en région.

Tableau 1

La structure d'âge de la population du Québec et de la région GÎM

Catégorie d'âge	Québec	Région
0-14 ans	16,6 %	14,3 %
15-24 ans	12,7 %	11,2 %
25-44 ans	29,1 %	24,8 %
45-64 ans	27,9 %	32,5 %
65 ans et plus	13,8 %	17,2 %

Tableau 2

Le marché de l'emploi au Québec et en région GÎM

Indicateurs	Québec	Région
Taux d'activité (01/06)	65,7 %	50,6 %
Taux d'emploi (01/06)	60,3 %	42,6 %
Taux de chômage (01/06)	8,2 %	16,0 %



La portée de la politique

« *Quelles que soient l'intelligence et les vues brillantes des planificateurs, c'est au niveau plus humain et plus chaleureux de la création que se joue le changement!* » Michel Crozier, par cette formule choc, donne la portée de la démarche entreprise. Bien sûr, il nous faut faire de grands plans, élaborer des stratégies audacieuses, tenir des discours percutants et dérangeants. Mais, selon une expression populaire, ils seront insuffisants pour *virer* la situation.

Nous devons donc tout mettre en œuvre pour mobiliser, dans le quotidien, les véritables acteurs du changement sur leur terrain respectif. C'est grâce à eux que les transformations souhaitées peuvent s'opérer. Et qui sont-ils, ces acteurs? Ce sont :

- **les parents** qui lisent, avant le dodo, une histoire à l'enfant pour qu'il rêve avant la nuit;
- **l'éducatrice ou l'éducateur** d'un CPE qui mime un conte, un album chatoyant entre les mains;
- **l'enseignante ou l'enseignant du préscolaire ou du primaire** qui assiste l'enfant faisant ses premiers pas dans l'univers de l'écrit;
- **l'enseignante ou l'enseignant du secondaire ou du collégial** qui permet aux jeunes d'affiner leurs habiletés en lecture et leur entrouvre les portes de l'universalité de l'écrit;
- **la formatrice ou le formateur en alphabétisation** qui s'investit avec passion auprès de **l'adulte** déterminé à combler une carence le maintenant dans la marginalité et la dépendance;
- **la ou le bibliothécaire** (bénévole ou employé) qui accueille le visiteur et qui le bichonne pour en faire un lecteur assidu;
- **la lectrice ou le lecteur** déjà assidu qui, par sa passion et sa foi, témoigne du bonheur que lui donne une heure de lecture;
- **la ou le maire** qui considère la bibliothèque publique de sa localité comme un service dont il défend la nécessité et en assure le développement et la pérennité;

- **la directrice ou le directeur** d'un établissement de formation qui place, au cœur du projet éducatif, le développement des habiletés en lecture et des habitudes de lecture parce qu'elles sont deux leviers puissants de la réussite éducative;
- **les employeurs** qui ont intérêt à voir s'accroître les compétences générales de leurs employés;
- **les médias et les organismes communautaires** dont les actions sont plus riches et plus fécondes quand elles se déploient dans un milieu éclairé et cultivé;
- **les organismes publics** de concertation et pourvoyeurs de services ou de fonds, responsables et **imputables** auprès d'une communauté qui se mobilise, parce que :
 - La société moderne fait de l'imagination, de la créativité et de l'exploitation des connaissances les leviers de son développement,
 et que
 - la réussite de l'individu, dans une très large mesure, dépend de sa capacité de lire, d'organiser et d'utiliser l'information*.

La politique de la lecture de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne pourra changer quoi que ce soit par décret. Elle peut cependant être la bougie d'allumage d'une mobilisation collective si chaque partenaire potentiel sent émerger en lui un mobile d'engagement proportionné à ses capacités d'action et d'influence.

Les discours seuls ne suffiront pas à les influencer dans le sens recherché. Pour y arriver, il faudra, selon l'expression populaire, *passer à l'action*. C'est ainsi que les orientations et les recommandations formulées devront trouver un écho bien tangible dans des mesures ou des actions concrètes et stratégiques, induisant des changements de comportements individuels ou institutionnels.

* *Le temps de lire, un art de vivre*, Politique de la lecture et du livre, Gouvernement du Québec, 1998.



Vers une vision régionale

Les transformations ou les correctifs qui s'imposent dans une communauté régionale ne peuvent venir d'un seul acteur ni être l'effet d'une seule action. Ainsi, le *revirement* de la situation ne peut qu'être la résultante d'un effort collectif :

- des familles;
- des Centres de la Petite Enfance (CPE);
- des établissements de formation (écoles, centres, collège, commissions scolaires);
- des bibliothèques publiques;
- des municipalités;
- des organismes communautaires et de services;
- du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRSBP GÎM);
- des instances politiques régionales, soit les Municipalités régionales de comté (MRC), la Conférence régionale des élus (CRÉ) et les Directions régionales concernées;
- le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC);

Chaque personne ou instance, à sa manière et dans l'ordre de ses prérogatives, aura des actions à poser qui prendront tantôt la forme de **correctifs**, tantôt la forme d'**innovations audacieuses**, tantôt la forme de **mesures de rattrapage**. Certaines de ces actions seront à court terme, d'autres, pour la plupart, à moyen et à long terme. Tantôt elles seront modestes et presque intimes; d'autres seront percutantes et leurs effets seront déterminants pour la région. Mais un trait commun devrait les caractériser si nous voulons en maximiser la fécondité : **les actions devront être concertées**. Or, elles le seront si elles sont inspirées par une vision partagée et mobilisatrice se déployant autour d'orientations telles que celles proposées ci-dessous. Mais, « sur le terrain », l'action inspirée est irremplaçable. Elle est le ferment des changements, qu'ils soient spectaculaires ou modestes.

René Dubos, un des grands penseurs du XX^e siècle, a magnifiquement résumé, en quelques mots, la philosophie d'action qu'il est indiqué d'adopter dans le présent contexte. Il faut, dit-il :

**« Penser globalement
et agir localement. »**

La nécessité d'agir à l'égard du développement des habiletés et des habitudes de lecture est motivée par certaines convictions. Or, l'adhésion collective à ces convictions deviendra le fondement d'une vision commune de l'avenir des personnes, des communautés locales et de la région.

Dans sa plus simple expression, la vision, c'est la manière de voir, de concevoir, de saisir une réalité, un problème, une action, une politique, le futur. En appliquant cette simple définition à notre propos, nous pouvons donc formuler les questions suivantes, simples elles aussi :

- Pourquoi la lecture est-elle si importante? Et importante pour qui?
- Que gagne une personne qui lit? Pour elle-même? Pour sa communauté? Pour sa région?
- Qu'est-ce qui justifie les investissements consentis pour le développement des habiletés et des habitudes de lecture des Gaspésiens et des Madelinots?

Il n'est pas réaliste d'espérer proposer, pour chacune de ces questions, une réponse universelle et absolue. Cependant, la personne qui veut justifier ses actions – ou son refus d'agir – doit formuler un ensemble de réponses cohérentes pour elle-même ou, si elle occupe une fonction de responsabilités, pour ses commettants. C'est ainsi qu'elle se fera porteuse d'une vision qui éclairera et donnera du poids à ses actions.

Dans une région où les préoccupations dominantes sont marquées par la recherche d'une plus grande vitalité économique, le souci du développement culturel communautaire et régional pourrait, chez certains, être perçu comme une préoccupation de luxe ou élitiste. Or, l'Histoire et l'état actuel du monde nous montrent que le développement culturel vigoureux, dont l'éducation est le fer de lance, est le premier moteur du développement socio-économique. À l'heure du rôle stratégique des économies dites du savoir, dans un monde qui se globalise, la vitalité culturelle est un atout stratégique majeur. Ainsi, la résolution des problématiques socioéconomiques régionales, notamment le rehaussement de l'employabilité des Gaspésiens et des Madelinots dans la nouvelle économie, prend appui sur le **développement culturel** des personnes et des communautés et appelle la **concertation** de tous les intervenants.

Des convictions et une vision essentielles

Nous souhaitons que soient partagées par les personnes qui influencent le cours des choses et les institutions qui forment l'infrastructure de la société régionale les convictions et la vision suivantes :

Nos convictions

L'acquisition **précoce** des habiletés en lecture et l'accroissement des habitudes de lecture, **tout au long de la vie**, sont deux facteurs essentiels à l'équilibre et à la **croissance des personnes**.

et

Le développement des personnes, sur les plans intellectuel, culturel et professionnel, est le **ferment du développement des communautés et de la région**.

Notre vision

les Gaspésiens et les Madelinots, en accroissant leurs habiletés en lecture et leurs habitudes de lecture, accroîtront leur estime d'eux-mêmes, amélioreront leur employabilité, contribueront, avec dynamisme et créativité, à la vitalité de leur communauté et au développement de leur région.

Nous demandons que les leaders de la région, dans leur domaine respectif d'influence ou de pouvoir, **adhèrent** à cette vision; qu'ils la **partagent entre eux** et qu'ils la **propagent** dans leur communauté. Ces stratégies décupleront la fécondité de leurs actions.



Les enjeux régionaux et les constats

L'analyse de la situation des Gaspésiens et des Madelinots à l'égard du livre et de la lecture a été faite en considérant les aspects suivants:

- les habiletés en lecture,
- les habitudes de lecture,
- l'accessibilité au livre et à la lecture,
- l'animation et la formation,
- la concertation et la collaboration des partenaires,
- le financement des bibliothèques.

L'analyse de chacun de ces aspects a permis de dégager des constats significatifs dont un certain nombre sont énumérés ci-dessous, à savoir :

1. La situation globale des élèves de la région tend à s'améliorer, mais, à la rentrée scolaire 2003, un garçon sur quatre avait au moins une année de retard alors qu'un garçon sur cinq se retrouvait dans cette situation au Québec (Doc. 3).
2. Les élèves qui éprouvent des difficultés dans l'apprentissage de la lecture prennent graduellement du retard, et ce, dans toutes les matières jusqu'à ce qu'ils atteignent un niveau tel, qu'à la fin du primaire, ils n'arrivent plus à le combler (Doc. 4).
3. L'enfant qui possède des connaissances de la langue écrite avant son arrivée à l'école apprend plus facilement à lire et à écrire. Dès 1980, on a pu vérifier que les activités d'éveil à la lecture à l'école et dans les garderies ont des effets bénéfiques sur les succès scolaires de l'enfant (Doc. 7).
4. Les garçons sont moins nombreux à aimer lire que les filles et reçoivent moins d'encouragement à la lecture que celles-ci (Doc. 4).
5. La motivation est souvent associée à la réussite en lecture au primaire et au secondaire. Ce facteur aurait beaucoup plus d'effets aux 2^e et 3^e cycles qu'au 1^{er} cycle du primaire (Doc. 4).
6. Les Gaspésiens et les Madelinots peuvent se procurer des livres, des magazines ou des journaux dans 3,85 commerces divers par 1000 habitants et dans 5 librairies agréées (Doc. 8).
7. Les centres d'éducation des adultes de la région sont dépourvus de bibliothèque (Doc. 9).

8. La formation donnée aux éducateurs des CPE en éveil à la lecture et à l'écriture stimule l'achat de livres en littérature d'enfance ^(Doc. 10).
9. Six facteurs facilitent l'accessibilité à la bibliothèque publique ^(Doc. 9):
 - la localisation de la bibliothèque dans la municipalité (Ex. selon les normes proposées pour des bibliothèques québécoises de qualité (ASTED), le citoyen devrait, idéalement, bénéficier d'un service de bibliothèque dans un rayon de 2,4 km de sa résidence);
 - le nombre d'heures d'ouverture;
 - la période d'ouverture dans la journée ou la semaine;
 - les qualités physiques du local;
 - le contenu de la collection;
 - la souplesse des règles de gestion.
10. Dans toutes les régions, des écarts entre les hommes et les femmes au sujet de leurs habitudes de lecture sont observés.
11. Les filles et les garçons ont des goûts littéraires différents dès la troisième année du secondaire.
12. Les Gaspésiens et les Madelinots :
 - lisent moins régulièrement de livres (48,2 %) que les Québécois (59,2 %). Ce comportement est demeuré relativement stable depuis 1999 (46,6 %), mais l'écart avec la moyenne québécoise s'est creusé, puisqu'à cette époque, 52,0 % des Québécois lisaient régulièrement;
 - ont augmenté leur fréquentation des bibliothèques depuis 1999; le taux est passé de 34,3 % à 47,3 % en 2004. Le taux québécois est passé, pour la même période, de 45,7 % à 54,3 % ;
 - en 2001, ils empruntaient 2,5 livres à une bibliothèque alors que les Québécois en empruntaient 5,3;
13. Sur une période donnée (1990 à 2005), le taux d'abonnement des citoyens à leur bibliothèque locale varie considérablement. Dans une bibliothèque sur quatre, ce taux a varié de plus de 30 % et dans une bibliothèque sur cinq, la variation a été de plus de 40 % ^(Doc. 11).
14. Le taux d'abonnement des citoyens à leur bibliothèque locale varie considérablement d'une localité à l'autre. Ainsi, en 2004, 4 bibliothèques sur 10 avaient des taux d'abonnement inférieurs à 25 %; 3 sur 10 avaient des taux se situant entre 25 et 45 % et 3 bibliothèques sur 10 connaissaient des taux supérieurs à 45 % ^(Doc. 11).
15. Le *Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés* est en application dans deux MRC de la région ^(Doc. 10).
16. La région ne dispose pas du personnel requis ni des ressources financières suffisantes pour assurer tout le leadership qui s'imposerait en matière d'animation des bibliothèques publiques et de formation de leur personnel ^(Doc. 11).
17. L'adulte peu scolarisé a des pratiques de lecture et d'écriture limitées aussi bien dans la vie quotidienne qu'au travail ^(Doc. 14).
18. L'adulte peu scolarisé a un sentiment de satisfaction à l'égard de ses compétences en lecture et écriture tant qu'il n'est pas confronté à ses limitations comme, par exemple, au moment d'occuper un emploi exigeant de la formation ou quand il s'inscrit dans un profil de formation ^(Doc. 14).

19. L'habileté à lire est une compétence qui se développe tout au long de la vie (Doc. 16).
20. Il y a une relation claire entre les compétences en littératie* et l'employabilité de la personne (Doc. 15).
21. Depuis 10 ans, les municipalités contribuent à une hauteur de 25 % aux revenus du CRSBP GÎM (Doc. 11).
22. Depuis 1990, les investissements, dans le réseau des bibliothèques publiques en région, ont chuté de près de 6 %. En effet, en 1990, le CRSBP GÎM et les municipalités desservaient 85 605 citoyens avec des revenus de 668 303 \$ (ratio de 7,80 \$ par citoyen). En 2005, ils en desservaient 84 605 avec des revenus de 622 533 \$, en dollars actualisés (ratio de 7,35 \$) (Doc. 11).
23. Depuis 1992-1993, la contribution moyenne des municipalités au fonctionnement de leur bibliothèque publique décroît et ce phénomène tend à s'accroître (Doc. 11).
24. La *Canadian Library Association (CLSA)* propose un investissement annuel de 36,00 \$ par étudiant dans les bibliothèques scolaires.
25. En région, les investissements moyens consacrés par les commissions scolaires à l'achat de livres de bibliothèques sont passés de 7,64 \$ par élève en 2000 à 5,33 \$ en 2004-2005. (Doc. 17).
26. Près de 30 % des municipalités de la région offrant les services d'une bibliothèque publique à leurs citoyens ont localisé leur bibliothèque dans une école (Doc. 9).
27. En 2006, six municipalités élaborent des projets de relocalisation de leur bibliothèque en milieu scolaire (Doc. 11).
- De l'ensemble des constats, cinq enjeux majeurs s'imposent. Un enjeu se définit comme ce que l'on risque de gagner ou de perdre, ce que l'on risque de réussir ou d'échouer dans un contexte particulier. Ainsi, nous faisons face, en région, aux enjeux suivants :

- La réussite éducative des jeunes;
- L'accès aux livres et à la lecture pour les citoyens de tous âges et de toutes conditions;
- L'expansion du lectorat;
- L'alphabétisation des adultes;
- Le financement des activités et des services relatifs au livre et à la lecture.

Pour chacun des enjeux, une ou des orientations sont proposées ainsi que des recommandations adressées à différents partenaires.

* La *littératie* est l'ensemble des connaissances en lecture, écriture, en calcul et en résolution de problèmes de la vie quotidienne.



Premier enjeu

La réussite éducative des jeunes

Mettre le cap :

Sur le développement précoce des habiletés en lecture et des habitudes de lecture, car elles constituent les fondements essentiels de la réussite éducative.

En conséquence, ils recommandent :

Destinataire(s) :

1. Qu'un programme de conscientisation et de formation à l'intention des parents soit appliqué en regard du rôle prépondérant qu'ils jouent auprès de leurs enfants dans l'éveil à la lecture et à l'écriture.

Les commissions scolaires,
les CLSC et les CPE

2. Que les approches et les interventions du même type que celles préconisées par le *Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture* soient mises en œuvre auprès des clientèles à risque dans chacune des MRC.

Les MRC, les CLSC et
les commissions scolaires

3. Que *les plans de réussite* des écoles incluent des mesures concrètes pour le développement des habiletés en lecture et des habitudes de lecture. Ainsi :

- les établissements dispensant des services à des enfants de 8 ans et moins devraient donner la priorité à l'éveil de l'écrit ou au développement des habiletés en lecture,
- tous les établissements devraient miser sur le développement des habitudes de lecture,
- l'enseignement des *stratégies d'apprentissage par la lecture* devrait débiter dès le primaire,
- des mesures adaptées à la personnalité des garçons devraient être incluses dans les plans de réussite.

Les écoles primaires,
1^{er} cycle

Écoles et CEA, Collège

Écoles et CEA, Collège

4. Que les intervenants auprès des diverses clientèles soient formés à l'animation du livre et de la lecture.

Les commissions scolaires
et les CPE



Deuxième enjeu

L'accessibilité aux livres et à la lecture pour les citoyens de tous âges et de toutes conditions

Mettre le cap :

1. Sur le maintien et le développement de services de bibliothèques de qualité à proximité des usagers.
2. Sur l'accroissement des collections en quantité et en qualité.
3. Sur l'amélioration physique des équipements.

En conséquence, ils recommandent :

Destinataire(s) :

- | | |
|---|---|
| 1. Que soit rendue davantage accessible aux citoyens leur bibliothèque publique (nombre d'heures d'ouverture, localisation, fonctionnalité du local, etc.). | Les municipalités et le CRSBP GÎM |
| 2. Que soit assuré, à toutes les écoles, aux CPE, aux services de garde en milieu familial et à tous les centres de formation des adultes, l'accès à des collections documentaires correspondant aux caractéristiques des clientèles et à leurs intérêts. | Les commissions scolaires, les municipalités |
| 3. Que soient optimisées les ressources régionales (espaces libres, frais d'exploitation, ressources humaines spécialisées, ressources financières) en matière de service de bibliothèque. | Les municipalités, les écoles et le CRSBP GÎM |
| 4. Que les collections de toutes les bibliothèques de la région soient consultables en ligne. | Le CRSBP GÎM, les CS, les municipalités, le collège |
| 5. Que les équipements de bibliothèques de la région soient mis à niveau. | Les municipalités, les écoles et le MCCQ |



Troisième enjeu L'expansion de lectorat

Mettre le cap :

1. Sur le rehaussement des habitudes de lecture, particulièrement des garçons et des hommes
2. Sur l'accroissement du taux d'abonnement des citoyens aux bibliothèques publiques

En conséquence, ils recommandent :

1. Que soient mis en application des programmes d'animation visant principalement les clientèles suivantes :
 - la petite enfance;
 - les jeunes garçons, les adolescents et les hommes.
2. Qu'un plan régional de sensibilisation aux livres et à la lecture soit déployé à l'intention de l'ensemble de la population régionale par :
 - la tenue annuelle d'un événement littéraire régional;
 - une campagne médiatique de promotion de la lecture et du livre.

Destinataire(s) :

Le CRSBP GÎM et les bibliothèques publiques, les commissions scolaires, les centres d'action bénévole, les CPE et Services de garde

Le MCC, le Conseil de la Culture de la Gaspésie, le CRSBP GÎM, les MRC, les municipalités, les CS, le secteur collégial, la corporation culturelle Arrimage et la CRÉ



Quatrième enjeu L'alphabétisation des adultes

Mettre le cap :
sur l'intensification des mesures
d'alphabétisation des adultes

En conséquence, ils recommandent :

1. Que la région mette en application un plan comportant des mesures à moyen et à long terme visant à accroître le niveau d'alphabétisation des adultes.
2. Que soient renforcés et soutenus financièrement les groupes d'éducation populaire visant l'alphabétisation des adultes.
3. Que soient sensibilisés les employeurs à la nécessité de l'alphabétisation de leurs employés et qu'ils leur en favorisent l'accès.

Destinataire(s) :

Le MELS, les CS et
les Groupes d'éducation
populaire

Le MELS, les organismes
communautaires

Le CRPMT,
les organismes de
développement économique,
les Chambres de commerce



Cinquième enjeu

Le financement des activités et des services relatifs au livre et à la lecture

Mettre le cap :
sur l'accroissement du financement du réseau
des bibliothèques scolaires et publiques

En conséquence, ils recommandent :

1. Que la subvention de fonctionnement du CRSBP GÎM soit majorée afin de lui permettre d'offrir une qualité de services comparable à celle des services qu'offrent les autres régions du Québec.
2. Que soit prolongé et adéquatement financé pour la région, au-delà des trois ans initialement prévus, le *plan d'action sur la lecture à l'école* lancé par le MELS.
3. Que les organismes et instances concernés par l'implantation de la *Politique régionale de la lecture* participent au financement d'une étude de faisabilité portant sur l'optimisation des ressources municipales et scolaires en matière de service de bibliothèque.
4. Que chaque municipalité s'assure que sa bibliothèque a les ressources financières adéquates pour que ses citoyens aient accès à des services de qualité.

Destinataire(s) :

Le ministère de la Culture
et des Communications

Les commissions scolaires,
les établissements scolaires
et le MELS

Le MELS, le MCC, les
commissions scolaires
et la CRÉ

Les municipalités

Références bibliographiques

par ordre d'entrée

1. L'Institut de la statistique du Québec.
2. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec.
3. *Les indicateurs de la réussite éducative* compilés annuellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).
4. MELS, *Plan d'action sur la lecture à l'école*, Document complémentaire, janvier 2005.
5. *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA 2000)* auquel 32 pays participent, dont le Québec.
6. OCDE et Statistique Canada, *L'enquête sur l'alphabétisation des adultes (EACA)*, 2005.
7. MELS, *Pour prévenir l'analphabétisme : recherches, réflexions et propositions d'actions*, 1997.
8. Statistique Canada.
9. Données recueillies par le chargé de projet sur le terrain dans le cadre d'une cinquantaine d'entrevues. La synthèse des entrevues est consignée dans la version intégrale du rapport de recherche édité à tirage limité.
10. QUÉBEC, *AGIR pour la lecture*, rapport de la séance de travail sur la lecture, Montréal, 7 mars 2002. *Politique de la lecture et du livre : des constats après trois ans.*
11. Les rapports annuels des 15 dernières années du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRSBP GÎM) et autres données fournies par la direction de l'organisme.
12. DIRECTION DES POLITIQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Les pratiques de lecture des Québécoises et de Québécois de 1989 à 1999 et Les pratiques... de 1999 à 2004*, publiées par le même ministère.
13. GIM, *Mesures de scolarisation PCET*, Rapport 2004-2005 et Bilan 2002-2005.
14. LAVOIE, Nathalie et Al., *Les obstacles à la participation d'adultes peu scolarisés à des activités de formation*, UQAR, 2004.
15. EAIACA, *L'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*. L'Institut de la statistique du Québec donne accès aux résultats de cette enquête.
16. GIASSEN, Jocelyne. *La lecture, de la théorie à la pratique*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1995.
17. Informations financières fournies par les commissions scolaires de la région.

Les membres du comité de travail

M. Aurélien Bisson et M. Stéphan Boucher
(depuis novembre 2006)
Successivement, directeurs généraux du Centre
régional de services aux bibliothèques publiques
de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Mme Christine Blanchette
Représentante du personnel administratif de
la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie
et des Îles-de-la-Madeleine

Mme Marie-Jeanne Cotton
Directrice de Services Québec, région de
la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

M. Jean Couture (jusqu'en 2006)
Mandataire-conseil, éducation, auprès de
la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie
et des Îles-de-la-Madeleine

M. Jean-Marc Dionne
Directeur du CPE le la Baie

M. Magella Émond
Préfet de la MRC de la Haute-Gaspésie

M. Daniel Galarneau (jusqu'en décembre 2006)
et Mme Suzanne Provost
Successivement, directeur régional et
directrice régionale du ministère de la Culture
et de Communications

Mme Catherine Geoffrion
Représentante de la Direction régionale du MELS

Mme Chantal Nadeau
Enseignante au Pavillon des Îles,
Cégep de la Gaspésie et des Îles

M. Francis Pelletier
Administrateur du Conseil de la culture
de la Gaspésie

Mme Pâquerette Sergerie
Représentante du Regroupement des commissions
scolaires de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

M. Yvan Landry
Chargé de projet

